

Sciences de la terre - Chaire de recherche du Canada de niveau 2 en spectrométrie de masse par accélérateur

Université d'Ottawa

Endroit : Ontario

Date d'affichage : 2019-07-30

Publiée jusqu'au : 2019-09-29

L'Université d'Ottawa sollicite des candidatures pour une Chaire de recherche du Canada de niveau 2 au Laboratoire André-E.-Lalonde de spectrométrie de masse par accélérateur (AEL-SMA). Situé dans le tout nouveau Complexe de recherche avancée (CRA) à la fine pointe de la technologie, ce laboratoire unique au Canada réunit des travaux d'analyse des traces de radionucléides dans l'environnement et d'avancement des technologies de SMA. Le laboratoire AEL-SMA emploie un système de SMA tandem de 3 MV HVE pour l'analyse de radiocarbone, tritium, ^{10}Be , ^{26}Al , radiohalogènes et isotopes des actinides. Les installations comprennent de nombreux espaces pour la préparation d'échantillons, de même qu'un laboratoire de spectrométrie de masse de gaz nobles. AEL-SMA a reçu un financement pour l'achat d'un second petit SMA pour le radiocarbone. Le CRA compte notamment un éventail exhaustif d'instruments de spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif, des installations pour isotopes stables, une gamme de microsondes électroniques, un faisceau d'ions focalisé et un microscope électronique à balayage. La personne retenue apportera au laboratoire AEL-SMA un programme de recherche de pointe axé sur les applications de la SMA et/ou les technologies de pointe en la matière, avec une emphase sur l'analyse des fragments de fission et actinides. Une excellente compréhension des technologies et de la préparation d'échantillons de SMA est essentielle, ainsi que des habiletés de leadership et d'encadrement.

Les **chaires de niveau 2**, d'une durée de cinq ans et renouvelables une seule fois, dont les titulaires sont **des chercheurs¹ émergents exceptionnels** considérés par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des chefs de file dans leur domaine. Pour chaque chaire de niveau 2, l'établissement reçoit 100 000 \$ par année pendant cinq ans.

Les candidats doivent être, au minimum, professeurs adjoints ou professeurs agrégés ou doivent posséder les qualifications nécessaires pour pouvoir être nommés à ces niveaux. Les stagiaires postdoctoraux rémunérés en totalité ou en partie avec des fonds administrés par l'Université d'Ottawa ne sont pas éligibles. L'établissement peut proposer la candidature d'un professeur ou d'un chercheur qui, au moment de la mise en candidature, a obtenu son diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant et a dû interrompre sa carrière de façon légitime (voir la section intitulée Justifications acceptables). Dans de tels cas, l'établissement doit présenter au Secrétariat une justification en bonne et due forme (à l'aide du formulaire de justification de la chaire de niveau 2), indiquant les raisons pour lesquelles le candidat est toujours considéré comme étant un nouveau chercheur. L'Université reconnaît l'impact légitime que les congés (congés parentaux, congés pour maladie, par exemple) peuvent avoir sur le dossier de recherche d'un candidat et que ces congés seront pris en compte lors du processus d'évaluation. Les personnes nouvellement sélectionnées pour une CRC sont aussi admissibles à une aide financière de la Fondation canadienne pour l'innovation pour acquérir de l'équipement de pointe indispensable à leur travail.

Compétences requises: Un doctorat ou l'équivalent en sciences de la terre, sciences de l'environnement, géophysique, physique ou autres disciplines connexes; un excellent dossier de recherche dans le ou les domaines de la CRC et preuve de collaborations interdisciplinaires; un engagement continu envers l'enseignement et la formation d'étudiants aux cycles supérieurs; une habileté à obtenir des fonds de recherche externes; d'excellentes aptitudes pour la communication orale et écrite en anglais ou en français. Une connaissance passive de l'autre langue officielle serait un atout.

¹ L'utilisation du masculin vise uniquement à alléger le texte et comprend tous les genres.

Rang et salaire : Poste professoral régulier menant à la permanence à la Faculté des sciences, avec un salaire suivant l'accord de convention de l'Association des professeurs et professeures de l'Université d'Ottawa.

Dossier de candidature :

- une lettre de présentation ;
- un curriculum vitæ à jour ; (s'il y a lieu, fournir une explication en lien à des interruptions de carrière qui auraient pu avoir un impact sur la productivité de recherche) ;
- un plan de recherche (2 à 3 pages) comprenant un résumé des objectifs de recherche avec le laboratoire AMS, un énoncé de la façon dont le candidat s'intégrera à la gamme des installations géoscientifiques au CRA ;
- une description des champs d'intérêt en enseignement (1 à 2 pages) ;
- 3 publications récentes, publiées dans des revues examinées par des pairs, en format PDF ; et
- les noms de trois personnes qui pourraient être contactées par l'Université pour des lettres de recommandation qui suivront le format demandé dans les directives du programme des Chaires de recherche du Canada (i.e. une lettre d'une autorité établie dans le domaine qui n'est pas en conflit d'intérêts avec le candidat et deux lettres de répondants qui ne sont pas affiliés à l'Université d'Ottawa, à moins que la personne soit le superviseur de doctorat ou de recherche postdoctorale du candidat).

Formulaire d'auto-identification : L'Université d'Ottawa tient à offrir un milieu de travail qui élimine les inégalités à l'endroit des groupes désignés au Canada : les femmes, les autochtones, les personnes handicapées et les personnes qui font partie des minorités visibles au sens de la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Nous encourageons tous les candidats des quatre groupes désignés à remplir le formulaire.

Date limite : Le 30 septembre 2019

Le processus de sélection débutera en octobre et se poursuivra jusqu'à la dotation du poste. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées pour une entrevue. Prière d'envoyer le dossier de candidature à l'adresse suivante ou par courriel à :

Monsieur Sylvain Charbonneau, vice-recteur à la recherche
Université d'Ottawa
550, rue Cumberland, pièce 246
Ottawa ON K1N 6N5 CANADA
rcca-coord@uOttawa.ca

Si vous êtes invité à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptations particulières en communiquant avec le Vice-rectorat associé aux affaires professorales au 613-562-5958. Le Programme des chaires de recherche du Canada n'impose aucune restriction en ce qui concerne la nationalité ou le pays de résidence des candidats. Les procédures qui permettent aux titulaires de chaire non canadiens de travailler au Canada ont été établies par Emploi et Développement social Canada et par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

L'Université d'Ottawa est fière de sa tradition de bilinguisme, vieille de plus de 160 ans. Par l'entremise de l'Institut des langues officielles et du bilinguisme, l'Université offre aux membres de son personnel et à leurs conjoints ou conjointes de la formation dans la langue officielle qu'ils maîtrisent le moins. Au moment d'obtenir leur permanence, les professeures et professeurs devraient être capables de fonctionner dans un milieu bilingue. Dans certains cas, la capacité d'enseigner dans les deux langues officielles est une condition d'obtention de la permanence